ELECTIONS LEGISLATIVES du 12 MARS 1978 - 3e CIRCONSCRIPTION du LOIRET

POUR LE SOUTIEN AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, POUR LA MAJORITÉ



Chantal BRUNEL

Mariée, 2 enfants

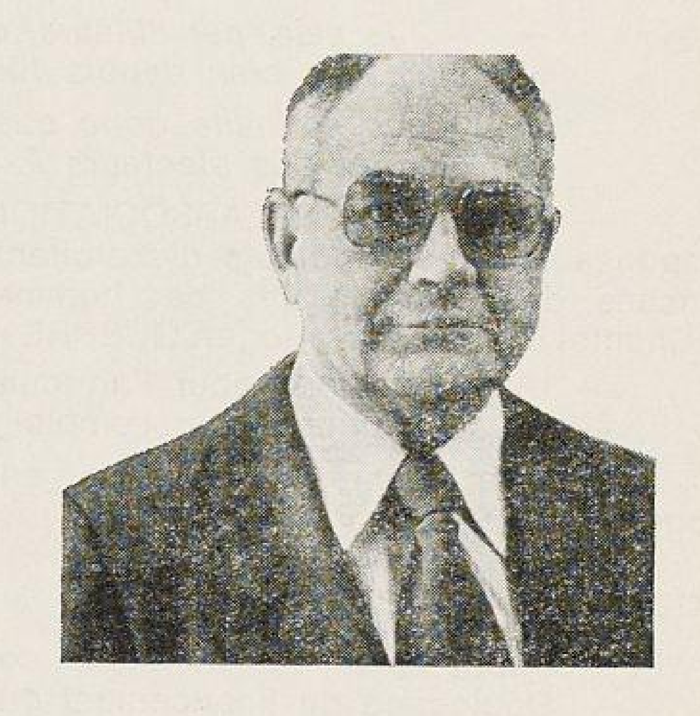
Conseiller Municipal de Montereau (Canton de Lorris)
Délégué au SIVOM de Lorris
Conseiller Technique au cabinet du Ministre de l'Intérieur

Suppléant :

Roger GUERRE

Marié, 1 enfant

Maire de Malesherbes,
Docteur-Vétérinaire



CANDIDATS INVESTIS PAR L'UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE (PARTI RÉPUBLICAIN, CENTRE DES DÉMOCRATES SOCIAUX, PARTI RADICAL)

Une équipe neuve, dynamique, efficace, compétente pour la défense et la promotion des intérêts de la 3e circonscription du Loiret

Chantal BRUNEL Roger GUERRE

Vous proposent,

AU PLAN NATIONAL

— Un soutien politique étendu : celui qui rassemble dans l'UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE LE PARTI REPUBLICAIN, LE CENTRE DES DEMOCRATES SOCIAUX, LE PARTI RADICAL.

Cette plate-forme politique est plus étendue que celle qui a permis à Valéry GISCARD d'ESTAING de rassembler **36,4 %** des suffrages au premier tour des élections présidentielles de 1974.

UNE EQUIPE QUI EST LA SEULE A SOUTENIR SANS EQUIVOQUE L'ACTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DU PREMIER MINISTRE et qui appuiera la réalisation des objectifs présentés à Blois par Raymond BARRE et QUI EST SOUTENUE par LE PREMIER MINISTRE (lettre de R. BARRE à Chantal BRUNEL) :

« Vous me trouverez à vos côtés, comme Chef du Gouvernement et comme candidat, résolu à faire prévaloir le bon choix pour la France. Tous ensemble, nous gagnerons, assurant ainsi à notre Pays l'équilibre, le progrès et les libertés ».

— Une équipe qui œuvrera pour la réalisation du programme de Blois en mettant l'accent sur :

- la revalorisation des bas salaires et du travail manuel,
- l'amélioration du sort des personnes âgées non seulement sur le plan matériel mais également sur d'autres plans : distractions, vie sociale, vie culturelle, soins à domicile.

— LA SEULE EQUIPE CAPABLE DE BATTRE LA GAUCHE COLLECTIVISTE au deuxième tour et d'éviter ainsi qu'un siège supplémentaire aille aux tenants du programme commun. La victoire d'ensemble peut se décider à un siège près.

Si vous voulez manifester un soutien clair à Valéry GISCARD D'ESTAING et Raymond BARRE, vous voterez

Chantal BRUNEL Roger GUERRE

AU PLAN LOCAL

— L'APPUI DE NOMBREUX MAIRES, DES ELUS DE LA REGION. A titre d'exemple, Pierre SUDREAU, PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE NOTRE REGION, GRAND RESISTANT, ANCIEN MINISTRE DU GENERAL DE GAULLE (cabinet Ch. de GAULLE, M. DEBRE, G. POMPIDOU), écrit à Chantal BRUNEL :

« Je suis personnellement convaincu que vos grandes qualités vous permettront d'assumer avec beaucoup d'autorité toutes les responsabilités qui s'attachent à la fonction de député.

Je sais, par ailleurs, que votre suppléant est M. Roger GUERRE, Maire de Malesherbes, que je connais fort bien depuis 1960 et qui administre avec beaucoup de compétence sa commune.

Je souhaite donc que votre équipe, parfaitement équilibrée, dynamique et compétente, reçoive de la part des électeurs l'accueil favorable qu'elle mérite ».

— L'APPUI D'UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE « LOIRET RENOUVEAU ». De très nombreux maires, des responsables des syndicats d'exploitants agricoles, des responsables d'association, des chefs d'entreprises, des artisans, des commerçants, des hommes et des femmes souhaitant participer à la vie de leur région, se sont unis à Chantal BRUNEL et Roger GUERRE pour bâtir un programme d'action pour notre circonscription :

— 10 propositions pour l'agriculture,
— 10 propositions pour l'emploi et l'aménagement rural.

En particulier, les actions suivantes constituent le programme prioritaire de Chantal BRUNEL et Roger GUERRE :

Pour l'Agriculture :

— Suppression des montants compensatoires dans un délai de 5 ans.
— Déblocage du financement du syndicat de la BEZONDE et de l'HUILLARD afin de permettre l'assainissement des terres agricoles environnant la région du canton de Bellegarde.
— Obtention pour la femme d'agriculteur qui exerce des responsabilités dans l'exploitation de bénéficier d'un statut co-exploitant.
— Obtention pour les agriculteurs d'une retraite décente à parité avec les autres catégories sociales.

Pour le Commerce et l'Artisanat :

— Simplification des rapports avec l'administration et suppression des contrôles inutiles et blessants.
— Définition d'une société unipersonnelle permettant une séparation légitime entre le patrimoine familial et le patrimoine de l'entreprise.
— Etablissement d'un statut pour les femmes de commerçants et d'artisans.
— Réalisation d'une pause fiscale et réforme des droits de mutation afin de faciliter la mobilité.

Pour l'Emploi et l'Aménagement rural :

— Création ou amélioration des liaisons entre Pithiviers et les grandes villes (Orléans et Paris).
— Interdiction de la fermeture de tout service public dans les villages sans une concertation entre les élus et l'Administration.
— Changement de la classification de Pithiviers qui se situe actuellement en zone non aidée pour les implantations industrielles.

LE 12 MARS VOUS VOTEREZ POUR LE RENOUVEAU, VOUS VOTEREZ POUR L'AVENIR :
Chantal BRUNEL et Roger GUERRE

IMP. DE PITHIVIERS 45300